

**Réponse à la question n° 115
de Mmes Véronique Grady et Adrienne Salina (PLR)
relative aux cours d'école favorisant davantage le bien-être, l'inclusion
et le développement durable**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 11 octobre 2022, Mmes V. Grady et A. Salina interrogent le Conseil communal sur ses ambitions concernant les cours d'écoles.

Des projets-pilotes participatifs voient le jour en France (Besançon, Paris) et portent une attention particulière aux thématiques du bien-être, de l'inclusion et du développement durable dans les cours d'écoles. En octobre 2020, la Ville de Fribourg a inauguré le bâtiment D du complexe scolaire de la Vignettaz. Ce nouvel écrin a permis la création d'aires extérieures plus verdoyantes et ludiques, ouvertes aussi bien aux élèves qu'à la population. Il y a sur le territoire communal plusieurs autres cours d'écoles qui bénéficieraient de telles rénovations.

Les intervenantes tirent un parallèle avec le postulat n°48 qui demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de créer une ferme pédagogique pour les écoles de la Ville.

Réponse du Conseil communal

De plus en plus d'établissements scolaires et/ou d'enseignants sollicitent le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale avec des projets d'aménagements de cours d'écoles. Le Conseil communal souhaite soutenir ces initiatives, impactant positivement les usagères et les usagers des écoles mais également le quartier dans lequel elles s'insèrent.

Pour atteindre ses objectifs, le Conseil communal a engagé différentes stratégies et programmes qui ont une influence sur la thématique des cours d'écoles (programme places de jeux, programme Nature et paysage – PNP; stratégie de durabilité 2030 ou encore la formalisation du Plan climat). Ces stratégies et programmes convergent avec les objectifs pédagogiques, en relation avec le Plan d'études romand (PER) / Lehrplan 21 et les objectifs climatiques et de bien-être du programme de législature. L'implication de la jeune génération sera une clef importante pour atteindre ces objectifs.

Dans cette optique, plusieurs possibilités en termes de mesures, de temporalité et de financement pour des aménagements dans les cours d'écoles de la Ville de Fribourg existent. Dans son programme places de jeux, qui englobe les cours d'école, le Conseil communal a défini les objectifs d'aménagement qui guideront les rénovations et la création des 34 places de jeux sur territoire communal, à savoir:

- créer des places de jeux naturelles et végétalisées;
- favoriser les rencontres et la cohésion sociale;
- prendre en compte les thématiques inclusion et accessibilité;
- renforcer le mouvement et la santé;
- promouvoir la créativité;
- garantir la sécurité;
- encourager les démarches participatives.

De plus, les rénovations en cours ou prévues de bâtiments scolaires intégreront les aménagements extérieurs dans les projets, comme cela a déjà été le cas lors de la construction du nouveau bâtiment D à la Vignettaz.

A court terme, des mesures à faible coût sont envisageables. Pour les mesures ayant un plus fort impact financier, elles devront être intégrées dans la planification des investissements de la Ville. Les recherches de co-financement sont à encourager, par exemple auprès du Canton dans son plan climat cantonal, l'Agglomération, etc.

Les écoles désireuses d'apporter des modifications à leur cour sont déjà encouragées par la Ville. Actuellement, l'administration soutient les écoles qui le souhaitent à déposer une candidature dans le cadre du projet Cour Verte de la Fondation Radix. (<https://www.radix.ch/fr/a-propos-de-radix/actualites/2022/la-nature-aux-portes-de-l-ecole/>)